

PROGRAMME DES ATELIERS DISTANCIELS D'ACCOMPAGNEMENT EN EDD / E3D

Rectorat

Mission académique Education au développement durable

Sophie Pons, IA-IPR mission.edd@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco 94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les directeurs des écoles, s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Références :

-Circulaire MENE2025449C « Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 » publiée au BO du 24 septembre 2020 https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm

-Loi n° 2021-1104 du 22-08-2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924

Objet : programme des ateliers à distance d'accompagnement des établissements autour de l'EDD ou de la labellisation E3D de mars à mai 2024

La mission académique EDD accompagne les établissements de l'académie de Créteil en proposant notamment chaque année un programme d'ateliers distanciels sur différents thèmes liés à l'EDD ou à la labellisation E3D. Pour s'inscrire : https://ateliers.ac-creteil.fr/#/public/edd

Le programme d'ateliers distanciels pour la période de mars à mai 2024 est disponible :

 Atelier « Accompagnement des écoles/établissements pour comprendre la démarche E3D et compléter le dossier de labellisation E3D ». Cet atelier pourra concerner tout établissement/école dont le label arrive à expiration au bout de trois ans (durée de validité) et doit être renouvelé, ou qui souhaiterait progresser vers un niveau supérieur du label. Plusieurs dates sont proposées :

vendredi 8 mars 13-14h

mardi 12 mars 18-19h

jeudi 21 mars 13h 14h

lundi 25 mars 13-14h

mardi 2 avril 17h30-18h30

Atelier « Appel à projet aires éducatives : préparer son dossier de candidature pour 2024-2025 ».
Une aire éducative est un projet d'engagement citoyen des élèves, du cycle 3 au lycée, centré sur la gestion d'un espace de biodiversité confié par la commune aux élèves. Les dates proposées sont : vendredi 29 mars de 13h-14h mardi 23 mai de 17h30-18h30

Pour rappel : la campagne de labellisation E3D est ouverte. En 2024, un dossier unique de labellisation est déposé au titre d'une école/établissement et permet de solliciter un ou plusieurs labels (dont E3D) avec un seul dossier, en fonction du projet éducatif global de la structure scolaire. La campagne de labellisation est ouverte jusqu'au 24 avril à 18h. Le bulletin académique du 25/01/2024 donne des précisions.

Dépôt du dossier dans COLIBRIS : https://portail-creteil.colibris.education.gouv.fr/demande-de-labellisation/

Pour plus d'information sur le label E3D (école/établissement en démarche de développement durable) : https://edd.ac-creteil.fr/-Label-E3D-58-

La cheffe de la mission académique EDD

Sophie Pons

IA-IPR SVT